

Fermetures de classes dans l'Aube :

## UNE LOGIQUE COMPTABLE DENONCÉE

À quelques mois de la rentrée 2026, suppressions de classes et de postes se multiplient dans l'Aube. Entre élus locaux et syndicats comme la CGT et la FSU, la contestation grandit face à une politique jugée purement comptable.

PAR CAMILLE LAINÉ

### Rentrée 2026 : l'austérité annoncée

À quelques mois de la rentrée, la carte scolaire 2026 confirme une nouvelle vague de suppressions dans l'Aube : 37 fermetures de classes dans le premier degré, 21 postes supprimés, et 29 suppressions dans le second degré. Derrière ces chiffres, enseignants, élus et syndicats dénoncent une dégradation continue du service public d'éducation.

Officiellement, ces décisions s'appuient sur la baisse démographique. Le département devrait perdre environ 600 élèves à la rentrée 2026, dans une tendance amorcée depuis plusieurs années. Mais pour les organisations syndicales comme la CGT Educ'Action et la FSU, cet argument sert surtout de justification à une politique de réduction des moyens.

Dans une déclaration commune, elles dénoncent « le refus de saisir l'opportunité historique de la baisse démographique pour améliorer les conditions d'enseignement ». Au contraire, elles constatent « un taux d'encadrement qui se dégrade encore » et « des effectifs par classe intolérables ».

### Des élus à l'offensive :

À Saint-André-les-Vergers, lors du conseil municipal du 14 avril, Florent Ballanfat, élu communiste, a dénoncé la suppression de deux classes dans le primaire et de deux classes au collège de la Villeneuve. Selon lui, la réalité locale ne correspond pas au discours officiel : « le différentiel d'inscriptions entre 2025 et 2026 n'est pas significatif ». Il ne s'agit pas d'une chute des effectifs, mais d'une fluctuation utilisée comme prétexte.

Le cas du collège est particulièrement parlant : la suppression d'une classe de 5e et d'une de 4e intervient alors que cinq élèves supplémentaires par niveau suffiraient à justifier leur maintien. « Pour une poignée d'élèves sur un tableur Excel, on dégrade les conditions d'apprentissage de tout un établissement ».

### Manque de moyens :

Les syndicats pointent une dégradation globale : manque d'enseignants, mais aussi d'AESH, de psychologues scolaires, d'infirmières ou encore de personnels administratifs.

La CGT Educ'Action évoque une « désorganisation du service public d'Éducation nationale » et un recours croissant aux contractuels.

Dans le second degré, la suppression de 19 divisions en collège et les réductions de postes vont mécaniquement entraîner des classes plus chargées et un suivi des élèves plus difficile.

Pour les enseignants comme pour les élus de gauche, le problème est clair : la baisse du nombre d'élèves est utilisée pour réduire les moyens, au lieu d'améliorer les conditions d'enseignement.

Or, les recherches en éducation sont unanimes : la réduction des effectifs par classe est un levier essentiel pour lutter contre l'échec scolaire et mieux accompagner les élèves, notamment les plus fragiles.

Face à ces décisions, la mobilisation monte. La CGT et la FSU ont boycotté le Conseil social d'administration départemental, dénonçant un manque de transparence et des décisions imposées sans réel dialogue.

Dans l'Aube, la question dépasse désormais la seule carte scolaire : c'est celle du maintien d'un service public d'éducation de qualité sur l'ensemble du territoire qui est posée.



La CGT Educ'Action et la FSU lors du rassemblement du 31 mars à Troyes

## LA RÉACTION DE CHARLINE BRIOT

Responsable CGT Educ'Action de l'Aube



En effet, les nouvelles cartes scolaires annoncées dans le 1er et le 2nd degré ne présagent rien de bon.

Depuis des années, nous dénonçons le manque criant de moyens, la souffrance des personnels ou encore les difficultés de l'école inclusive (manque d'AESH, de structures adaptées, de personnels médico-sociaux...).

À cela s'ajoutent la stagnation salariale et les multiples réformes qui contribuent à la perte de sens de nos métiers. Les classes sont déjà surchargées, dans le premier degré, on constate de plus en plus de regroupement de niveaux, mettant en difficulté les enseignants, et dégradant les conditions d'apprentissage des élèves.

Concernant les remplacements, les zones vont être étendues et les personnels pourront être amenés à se déplacer à l'autre bout du département. À l'école Paul Bert de Troyes, une classe est sans enseignant depuis des mois, les parents d'élèves, démunis, s'interrogent sur le fait de placer leurs enfants en école privée. Il faut dire que l'offre est abondante à Troyes.

Pour sauver l'école publique, il aurait été opportun de ne pas fermer des classes et supprimer des postes, mais il faut croire que la logique est ailleurs.

## CE QUE PROPOSE LE PCF POUR L'ÉCOLE

Face aux fermetures de classes et à la baisse des moyens, le **Parti communiste français** défend une autre logique pour l'Éducation nationale :

- ➡ Recruter massivement des enseignants
  - jusqu'à 100 000 recrutements sur 5 ans pour répondre aux besoins
- ➡ Réduire les effectifs par classe
- ➡ Augmenter fortement les moyens de l'école publique
- ➡ Revaloriser les personnels
- ➡ Renforcer le service public d'éducation
- ➡ Mieux accompagner les élèves : temps d'apprentissage encadré et suppression des devoirs à la maison

## DE L'AIR !

Les USA qui ont toujours aimé faire les choses en grand nous donnent une anticipation de ce que l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir peut déclencher : dans une ancienne ville minière de l'Arizona, Prescott, le pasteur évangélique D. Partridge, 40 ans, prêche le retour au patriarcat biblique, et fait du droit de vote des femmes l'origine du déclin américain. Le bulletin de vote a donc remplacé la pomme du jardin d'Eden. Il propose un seul vote par foyer, celui de l'homme, car c'est le mari qui décide pour tout ; l'épouse doit l'appeler « mon seigneur », en acceptant d'ailleurs ses violences comme une discipline légitime. En renonçant à toute responsabilité sociale en dehors de la reproduction, l'épouse est censée vivre dans un havre de paix à l'abri de la tourmente du monde. Cette ébouriffante proposition est quand même relayée par le secrétaire d'État à la Défense, P. Hegseth... Impossible en France ? Il faut se rappeler les votes contre les droits des femmes de la part du RN/FN. M. Le Pen a dû revenir sur sa proposition de déremboursement de l'avortement qu'elle estimait « de confort », mais ses députés n'ont pas voté pour la constitutionalisation de l'IVG. Et ne pas voter pour l'égalité professionnelle, comme l'ont fait les eurodéputés RN, équivaut à ne pas reconnaître l'égalité tout court, ne pas voter pour une résolution contre le harcèlement sexuel, c'est le tolérer. Le fait aussi pour J. Bardella de s'afficher avec une princesse dont le seul souci est de placer des produits de luxe montre aussi quel type de femme est promu comme idéal : belle, valorisante par son statut social, mais dont l'intelligence doit rester souterraine, si tant est qu'elle existe, le mieux étant qu'elle n'existe pas : le grand retour de la femme-objet. Le féminisme d'émancipation est donc l'opposé du modèle proposé par J. Bardella et ses communicants. Et l'avenir que l'extrême droite prépare pour une moitié de l'humanité a une odeur de moisi. De l'air !

## L'OEIL DE GLEBE



**10 PCF**  
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

**La PAIX**

Pour le travail et la paix  
Rendez-vous le  
**1er mai à 10h**  
Place Jean Jaurès à Troyes

Sur place,  
retrouvez le muguet des  
luttons proposé par le PCF

Pour le travail et la paix  
**EN AVANT**  
Pour de nouvelles  
**CONQUÊTES**  
1er mai 2026

www.aubeane.fr

**Aubeane**  
MUTUELLE DE FRANCE

**Votre mutuelle de proximité**

100% HUMAIN  
SOLIDARITE  
ABSENCE DE SÉLECTION  
PAS D'ACTIONNAIRES  
SANS LIMITE D'ÂGE

03 25 79 10 43

aubeane

TROYES 59 bd Bianqui  
ROMILLY-SUR-SEINE 35 Rue Gornet Bovin  
BAR-SUR-AUBE 157 Rue nationale

## RIEN DE NOUVEAU CHEZ LES MAIRES RN

Pour ceux qui seraient impatients de voir le RN accéder au pouvoir, pour leur donner un avant-goût de comment se ferait la gestion du pays, il suffit de regarder à la loupe la gestion municipale des maires RN pour en avoir un aperçu.

Cela leur éviterait d'avoir une surprise désagréable due à la désillusion provoquée par les promesses qui ne seront pas tenues. Lors des récentes élections municipales, à peine élus, plusieurs édiles lepénistes se sont empressés de marquer leurs communes du sceau de leur idéologie. Avec le RN la liberté des associations prend du plomb dans l'aile en voici quelques exemples. À Carcassonne, il y eut la suppression des crédits à la Ligue des droits de l'Homme, au Pontet dans le Vaucluse, c'est la fin de la gratuité des cantines et la suppression des aides au centre communal d'action sociale, à Hayange le Secours populaire a été expulsé de ses locaux, à Hénin-Beaumont, le maire RN a choisi de faire de la privatisation une priorité : crèche, funérarium, piscine. Dans une espèce de Frexit local, la démonstration de la bêtise sans nom dans la suppression des drapeaux européen et ukrainiens aux façades des mairies de Carcassonne, de Cagnes sur mer, d'Harnes et de Canohès. Un geste anti-européen symbolique, mais tout en gardant les subventions de l'UE.

Les mairies détenues par les maires d'extrême droite, deviennent un véritable laboratoire politique permettant d'observer comment l'exercice du pouvoir local par le RN affecte les relations avec la société civile.

Ces décisions publiques portent directement sur des domaines essentiels de la collectivité et sont prises en mettant en question l'action associative et citoyenne, dans le domaine sportif, social et culturel.

En parallèle, la sécurité devient un spectacle permanent. Ça rassure, ça occupe, ça détourne l'attention !

# UNE PÉTITION CONTRE 15 MILLIONS D'EUROS D'ARGENT PUBLIC

La pétition lancée à Troyes contre le financement public du futur centre de vie de l'ESTAC prend de l'ampleur. Portée par un ancien candidat de la liste d'union de la gauche menée par Charline Briot, elle pose la question des priorités politiques locales.

PAR LDA

## À quoi sert l'argent public ?

La pétition lancée par Loïc Maillard autour de l'ESTAC prend de l'ampleur. En quelques mois, elle a recueilli près de 1 800 signatures, dont une large majorité d'Aubois, révélant un malaise croissant autour du financement public du futur centre de vie du club. Ce débat dépasse le cadre de l'Estac, il s'inscrit dans un débat plus large : à quoi est utilisé l'argent public. L'initiateur de la pétition était par ailleurs candidat aux élections municipales sur la liste d'Union de la gauche Troyes avec Briot menée par Charline Briot.

Au cœur de la contestation : 15 millions d'euros d'argent public, soit près de 40 % d'un projet estimé à 40 millions d'euros. Une somme importante, financée par les collectivités locales, pour un projet porté par le City Football Group, un groupe international aux moyens considérables.

Selon la pétition, la question est simple : pourquoi mobiliser autant d'argent public pour un acteur privé disposant déjà de ressources importantes ? Le fait que cette pétition soit portée par un ancien candidat de la liste d'union de la gauche n'est pas neutre.

Il traduit une critique politique plus large : celle de choix budgétaires jugés déséquilibrés. Car dans le même temps, les collectivités locales mettent en avant des contraintes financières, que ce soit pour les politiques sociales, l'éducation ou le soutien aux associations.

Au-delà du football, c'est bien la question des priorités publiques qui est posée. Pour ses initiateurs, ces millions pourraient être investis ailleurs : services publics, solidarité, équipements de proximité. Alors qu'une consultation publique est en cours, la pétition contribue à installer le débat dans l'espace public. Elle montre que ces choix ne font plus consensus.

Les communistes et leurs élus ont toujours été largement mobilisés sur cette question de l'utilisation de l'argent public : on peut d'ailleurs citer le dernier dossier en date, la reprise du Coq Sportif après le fiasco Aïresis pourtant abreuvé des deniers publics. En fait, cela pose une question simple : l'argent public doit-il financer des groupes privés ou répondre d'abord aux besoins des habitants ?

Lien de la pétition : <https://www.change.org/p/troyes-non-aux-15-millions-de-fonds-publics-pour-l-estac-city-football-group>

USA / IRAN

## LE CHAOS IMPÉRIALISTE

Le groupe de rock new-yorkais The Strokes a fait sensation au festival de Coachella, en Arizona, en projetant sur leur dernier morceau une vidéo relatant tous les assassinats, enlèvements et emprisonnements exécutés par l'administration US de politiques qui gênaient l'impérialisme US depuis les années 50. Y figurait, entre autres, l'ancien Premier ministre iranien, Mossadegh, coupable de lois progressistes et, surtout, de la nationalisation de l'industrie pétrolière iranienne, limogé en 53 et placé en résidence surveillée jusqu'à sa mort par le Shah, avec l'aide des USA et de la Grande-Bretagne.

Aujourd'hui Trump, dans le même but de s'approprier les ressources pétrolières de l'Iran et en faire profiter sa famille et ses amis, justifie ses opérations militaires destructrices comme une riposte à la prétendue arme nucléaire de la République islamique. Résultat : le blocage du détroit d'Ormuz et la guerre de position sur ce détroit. Difficile, même pour Vance et Rubio, de suivre Trump : il veut tout détruire, puis veut négocier

et si les négociations échouent, il reprendra les bombardements. Les hécatombes de civils, la menace de détruire une civilisation, c'est-à-dire un génocide ? Les rétorsions de l'Iran contre les pays du Golfe, ses alliés ? Les conséquences économiques pour ses compatriotes ? Rien à faire ! Et inutile de parler du droit international, une arme de faible. Comme le dit le psychanalyste B. Cyrulnik, Trump n'est pas fou. Un fou est détaché du réel. Trump, lui, sait parfaitement ce qu'il fait. Il manipule, il ment, il détruit - en pleine conscience. C'est la définition même du psychopathe. Si un fou n'est pas responsable, un psychopathe l'est. Il peut donc être jugé. C'est à quoi pense un récent directeur de la CIA, J. Brennan, quand il déclare : « Cette personne est manifestement dérangée. Je pense que le 25e amendement [mécanisme constitutionnel qui prévoit les conditions de destitution d'un président] a été rédigé en pensant à Donald Trump ». Si même la CIA le reconnaît...

GISÈLE MALAVAL

## ANNONCES LÉGALES

Par AGE du 02/04/2026 les associés de la société civile HM INVESTISSEMENT au capital de 60 000€ dont siège social est situé 5 Chemin des Roizes 10430 ROSIERES PRES TROYES immatriculée au RCS TROYES 908 587 389, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, ont décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts de la Société.

La dénomination de la Société, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Capital : 60 000 €, divisé en 6 000 actions de 10 € chacune.

Objet : Nouvelle mention : L'activité d'intermédiaire de commerce, d'apporteur d'affaires et de mise en relation entre professionnels, entreprises ou particuliers, notamment dans les domaines du bâtiment. Le conseil, l'assistance et le développement commercial dans les secteurs du bâtiment.

La perception de commissions, honoraires ou toute autre rémunération liée aux opérations d'apport d'affaires ou de mise en relation.

La prise de participation, par tous moyens, dans toutes sociétés, notamment dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'immobilier, des matériaux de construction et activités connexes.

La gestion, l'administration et la cession de ces participations. L'animation effective des sociétés qu'elle contrôle ou dans lesquelles elle détient une participation, notamment par la définition de la politique du groupe et la fourniture de prestations. La réalisation de prestations de services au profit de ses filiales ou participations.

Dirigeants : Ancienne mention : Gérant M. Mohand HACHAICHI 5 Chemin des Roizes 10430 ROSIERES PRES TROYES

Nouvelle mention : Président : M. Mohand HACHAICHI, demeurant à 5 Chemin des Roizes 10430 ROSIERES PRES TROYES.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Modification sera faite au greffe du TC de TROYES.

Par décisions du 31/03/2026, l'Associé Unique de la société civile immobilière OMEGA10 au capital de 1 000€ dont le siège social est situé 9 Rue de l'Octroi 10150 AUBETERRE immatriculée au RCS de TROYES sous le n° 953 315 892

a pris acte de la démission de ses fonctions de gérante de Madame Gwladys MALOS à compter rétroactivement du 4 mars 2026 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 7 avril 2026, il a été constitué un Groupement Forestier dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : DE L'ISLE Forme : Groupement Forestier Objet social : La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires

ou dépendances inséparables, sur les terrains boisés ou à boisier et sur tous autres terrains que le Groupement pourrait acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit.

Capital social : 200,00 euros

Siège social : 83 Grande rue 10240 ISLE-AUBIGNY

Durée : 99 ans

Gérance : M. Franck JEANDARME demeurant 83 Grande rue 10240 ISLE-AUBIGNY

Cessions de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre gratuit ou onéreux, qu'entre héritiers ou associés du groupement, qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion, la gérance.

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à JULLY SUR SARCE du 31 mars 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : AD REM

Siège : 8 rue du Faubourg, 10260 JULLY SUR SARCE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 825 000 euros

Objet :

- La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, civiles ou commerciales ;

- L'acquisition, la souscription, la détention et la cession de droits sociaux ;

- La réalisation de toutes prestations de services en matière de gestion au profit de toutes sociétés, y compris non filiales, notamment dans les domaines administratif, financier, infor-

matique, commercial ;

- La direction, la gestion, l'administration et l'animation de toutes sociétés ou groupements liés ou non à la Société ainsi que la réalisation de toutes prestations de services au profit de ces entités ;

- La gestion de trésorerie du groupe de sociétés formé avec les filiales ;

- La gestion de toutes valeurs mobilières et la réalisation de tout placement y compris les contrats de capitalisation ;

- L'acquisition, la détention, la gestion, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, directement ou indirectement ;

- Pour la réalisation de cet objet, la Société pourra recourir à toutes opérations d'emprunt de fonds ou de constitution de garantie.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Elmes DUO, demeurant 8 rue du Faubourg, 10260 JULLY SUR SARCE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

POUR AVIS Le Président

ABONNEZ-VOUS ! : 20 € à La Dépêche de l'Aube VOTRE MEILLEUR SOUTIEN

22<sup>ter</sup>, avenue Anatole-France 10000 - TROYES 03 25 73 32 82 - [ladepechedelaube@wanadoo.fr](mailto:ladepechedelaube@wanadoo.fr)

**Le bien-être sous emprise?**  
Comprendre les risques

**CONFERENCE d'Isabelle Fernandez**  
Masseuse bien-être  
Créatrice du Cercle du bien-être rationnel

**Mardi 28 avril 18 H 30**  
Auditorium de Saint-Julien-Les-Villas

**TROYES SAINT-JULIEN-LES-VILLAS**

**TOUS UNIS AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX**

**Intermarché**